

FORMATION INITIALE

La licence 1 et 2 Administration Economique et Sociale (AES) est une formation pluridisciplinaire qui s'appuie sur l'acquisition et l'approfondissement des fondamentaux dans les domaines du droit, de l'économie et de la gestion.

Elle a pour vocation de permettre aux étudiants de maîtriser sous ces trois angles, les enjeux économiques et sociaux ainsi que les outils actuels de la gestion.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants et des chercheurs spécialistes de ces trois disciplines et de professionnels qui préparent les étudiants à leur future insertion professionnelle.

Objectifs de la formation

- La 1 ère année de la Licence AES permet de découvrir les disciplines du domaine droit (introduction au droit, droit constitutionnel, institutions européennes...), économie (micro et macro-économie...), gestion (théorie des organisations...). Elle donne par ailleurs aux étudiants des compétences transversales (informatique, langues vivantes, méthodologie du travail universitaire...) et professionnelles (projet professionnel, stage...).
- La 2ème année de la Licence AES approfondit les connaissances dans les disciplines fondamentales (droit des affaires, droit administratif, économie monétaire, économie industrielle, GRH, comptabilité, techniques d'enquête...) tout en renforçant l'acquisition de compétences transversales (langues vivantes, informatique...) et professionnelles (stage).
- Les étudiants ont la possibilité de choisir dès la L1 un parcours optionnel (Bachelor) se poursuivant en L2 et en L3 et destiné à renforcer la dimension internationale de leur formation.



Perspectives professionnelles



Cadre du secteur privé (marketing, finances, comptabilité, banque, assurance, commerce)



Cadre du secteur social



Second du dirigeant des PME



Assistant de direction PME



Cadre du secteur public (management, gestion des ressources humaines, comptabilité publique,...)

Conditions d'accès

LICENCE 1

• L'accès à la L1 AES (formation à capacité limitée) se fait via la plateforme Parcoursup (www.parcoursup.fr) que l'on soit Lycéen ayant obtenu leur baccalauréat, Etudiant en réorientation ou en rupture d'études.

 Les étudiants étrangers, titulaires d'un baccalauréat non Français doivent suivre la procédure DAP.

LICENCE 2

 La L2 AES est accessible de droit aux étudiants ayant validé la 1ère année de la Licence AES à l'Institut Montpellier Management.

 Pour tous les autres cas, candidatures et recrutements sur dossiers via e-candidat.

Toutes les informations sur : www.montpellier-management.fr